

Modalités d'accueil

DU 19 FÉVRIER AU 01 MARS 2024

La rencontre avec les autres, dans toute sa diversité, est source d'ouverture et d'apprentissage. Elle permet le développement progressif de l'empathie, de la bienveillance. Par les autres, l'enfant apprend à se comprendre et se construire. A la cabane des copains, notre pédagogie et notre fonctionnement visent à la prise en compte, aussi individualisée que possible, des besoins et des attentes de chacun.

HORAIRES ET LIEU D'ACCUEIL

Accueil de 8h - 9h30 à 16h30 -18h

PS- GS = Salle polyvalente de l'école maternelle

CP- CM2 = AEJ

ADOS = Salle DUO

CAPACITE D'ACCUEIL

80 enfants dont 32 enfants de moins de 6 ans.

Les familles résidants sur les communes partenaires sont prioritaires sur les demandes de réservations.

LES ACTIVITÉS

Le programme d'activité est établi par l'équipe d'animation. Celui-ci est en partie disponible sur notre site internet et notre application.

Des activités ludiques seront ainsi proposées tout au long de la journée aux enfants. Elles seront de natures diverses (sportives, créatives, d'expressions, en autonomie ou encadrées...) afin de répondre aux sensibilités de chacun. Elles seront encadrées par l'équipe d'animation dans les temps prévus à cet effet.

Ces activités pourront se dérouler dans les locaux de l'accueil de loisirs ou à l'extérieur.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe se composera d'un directeur et d'au maximum 8 animateurs :

- Un animateur pour 8 enfants dans le groupe des 3-6 ans
- Un animateur pour 12 enfants pour les 6-17 ans.

Renseignements :

Célia Lévêque - Directrice de l'accueil de loisirs

06 49 34 64 11 - secretariat@aej-crossey.fr

www.aej-crossey.fr ou sur notre application



Modalités d'accueil

DU 19 FÉVRIER AU 01 MARS 2024

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS

Nous nous engageons à accueillir tous les enfants âgés de 3 à 17ans. L'accueil proposé aura vocation à accueillir tous les enfants et jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, leurs situations sociales et leurs éventuels maladies et handicaps. Concernant ces derniers, chaque demande fera l'objet d'un temps d'échange avec la famille afin d'évaluer les modalités nécessaires à l'accueil de l'enfant. Seuls les enfants ayant un risque marqué de contagiosité se verront refuser l'accès temporairement.

Les modalités

Les inscriptions démarre un mois avant chaque période de petites vacances.

Afin de constituer un dossier pour votre enfant, il faudra nous faire parvenir :

- la fiche famille 2023-2024 datée et signée disponible sur notre site internet : www.aej-crossey.fr
- la photocopie des vaccins obligatoires

Dès lors, un accès à notre portail famille vous sera créé et vous pourrez y réaliser directement vos réservations par période.

Attention, pendant les vacances scolaires, les inscriptions sont à la journée, et minimum 2 jours par semaine.

Annulation

Une inscription peut être annulée, directement sur le portail famille, si les délais suivants sont respectés. Dans la limite de 10 journées ou 1/2j par enfant et par année scolaire.

Attention : Plus d'annulation possible 7 jours avant la venue de votre enfants.

En dehors de ces délais et au-delà de ce quota, toute absence ou annulation sera facturée. Sur justificatif médical, seul les repas non annulables (48h avant) pourront être facturés.

TARIFS

Les tarifs varient en fonction du quotient familial de 10 à 23 € par journée (repas inclus). Pour les habitants des communes extérieures, une majoration de 20% sera appliquée. Pour plus de précision, rendez-vous sur notre site internet.

Renseignements :

Célia Lévêque - Directrice de l'accueil de loisirs

06 49 34 64 11 - secretariat@aej-crossey.fr

www.aej-crossey.fr ou sur notre application

